

L'Union européenne et la Méditerranée

Intervention de Jean-Dominique GIULIANI
Président de la Fondation Robert Schuman

« La Méditerranée, hier et aujourd'hui, convergences et différences culturelles »

Conférence organisée par *l'Agence Internationale Diplomatie et Opinion Publique (AIDOP Paris)*
en coopération avec l'Institut catholique de la Méditerranée (Marseille)
avec le soutien de la Fondation *Robert Schuman*

le jeudi 3 mars 2011
à la Fondation *Simone et Cino Del Duca de l'Institut de France*

L'Union européenne et la Méditerranée

L'actualité met en lumière le sens de l'anticipation des organisateurs qui est à la hauteur de leur engagement ancien en faveur d'une Méditerranée pacifiée.

Je félicite l'Agence internationale diplomatie et opinion publique et l'Institut Catholique de la Méditerranée pour le travail permanent et pour l'opportunité qu'ils nous offrent d'échanger après votre séance du 10 février aujourd'hui, autour de la politique de l'Union européenne en faveur des pays méditerranéens.

Je me concentre sur les relations entre l'Union européenne, voire l'Europe et la Méditerranée. Je rappelle que l'Union européenne est l'organisation qui structure et réorganise, le continent tout entier. Donc j'emploierai les deux termes, Europe et Union européenne en les distinguant en fonction des compétences institutionnelles de l'Union.

Je ferai trois séries de remarques :

- l'Europe a été prise en défaut au Sud
- pour autant l'Union européenne n'est pas absente de la Méditerranée
- un véritable réengagement stratégique, politique, économique, financier, culturel de l'Europe est nécessaire en Méditerranée.

L'Europe a été prise en défaut au Sud

Dès la fondation de l'Union européenne, en réalité, elle avait vocation à établir avec l'Afrique toute entière et bien sûr l'Afrique du Nord, un projet qui, certes, était continental mais était aussi régional, voire mondial. J'ai retrouvé la déclaration liminaire que Robert Schuman, ministre des Affaires étrangères prononce avant de présenter sa fameuse déclaration du 9 mai 1950. Je cite : « *Messieurs, (il n'y avait pas de dames parmi les journalistes à cette époque) il n'est plus question de vaines paroles, la France a agi et les conséquences de son action peuvent être immenses. Nous espérons qu'elles le seront. Elle a agi essentiellement pour la paix. Pour que la paix puisse réellement courir sa chance, il faut d'abord qu'il y ait une Europe. Une Europe où la Ruhr, la Sarre, les bassins français travailleront de concert et feront profiter de leur travail pacifique, tous les Européens, qu'ils soient de l'Est ou de l'Ouest et tous les territoires et notamment l'Afrique. Tous les territoires qui attendent du vieux continent leur développement et leur prospérité.* »

On mesure encore aujourd'hui, combien cette déclaration longuement mûrie, inspirée par Jean Monnet, avait une aspiration élevée.

Pour la France, par exemple, cet engagement européen, est réalisé avec toute son histoire, ses liens, qui sont d'ailleurs essentiellement des liens de colonisation, des liens culturels et linguistiques, notamment avec le Sud et particulièrement avec le Sud méditerranéen.

Dès l'origine, l'Union européenne aurait donc dû s'inscrire dans une démarche qui ne reste pas concentrée sur ses propres problèmes intérieurs ; en réalité on peut avoir l'impression que depuis la Seconde Guerre Mondiale, les relations entre l'Europe et la Méditerranée sont une succession soit d'occasions ratées, ou d'événements douloureux qui nous conduisent à la situation actuelle.

On a parlé de la colonisation et de la décolonisation. Incontestablement elles placent les États membres de l'Union européenne, et spécialement les États du Sud de l'Union européenne, dans une situation très particulière. C'est d'ailleurs ce qu'ont reconnu le Président de la République française, et M. Juppé ces jours derniers. Il en va de même pour l'Espagne, il en va de même pour l'Italie.

Le conflit algérien reste extrêmement douloureux pour la France et pour l'Algérie. Les souvenirs des colonisations italiennes, britanniques, espagnoles, ont laissé des traces particulièrement difficiles à surmonter sur tout le pourtour de la méditerranée, que nous n'avons pas su surmonter malgré des liens culturels, académiques et linguistiques, qui sont restés très étroits.

Deuxièmement, le conflit israélo-palestinien a depuis cette période d'après-guerre, focalisé les principaux sujets des préoccupations stratégiques et diplomatiques : des guerres de 1948, 1967, 1973 jusqu'aux crises récentes. Finalement toutes les problématiques stratégiques se sont structurées autour de ce conflit qui a rythmé en quelque sorte l'activité diplomatique et pesé sur une Union européenne en construction, en la paralysant, et en lui interdisant des percées nécessaires jusqu'à une période récente.

Les pays de l'Union européenne, les pays de l'Europe (jusqu'à l'Oural) ont vis-à-vis de ce conflit, hésité, changé d'avis, se sont divisés. La France était le meilleur allié d'Israël, puis est devenue la voix d'une certaine rue arabe, la Grande-Bretagne a elle-même varié, puis les pays nordiques sont, aujourd'hui, devenus les émissaires de la Croix-rouge dans les territoires palestiniens. Cette diversité là n'a pas arrangé les choses, c'est le moins qu'on puisse dire, pour progresser vers une position européenne identifiable. En tant que telle, l'Union européenne est absente de toute éventualité de solution diplomatique concrète qui permettrait d'apporter quelque espoir dans la résolution du conflit israélo-palestinien. C'est un regret qu'on entend très fréquemment.

Plus récemment la montée des fondamentalismes et des divisions entre chiites et sunnites, la révolution iranienne, ont allumé un certain nombre de mèches qui mettent sur le devant de la scène des problématiques qui perturbent énormément l'Union européenne et l'interpellent sans qu'elle paraisse en mesure d'apporter des réponses, notamment sur les questions religieuses, du terrorisme et du fondamentalisme.

Il y a au sein de l'Europe, en général, et au sein de l'Union européenne une grande confusion, peut-être par absence de travail, peut-être par trop grande diversité d'appréhensions ou de réactions. La principale conséquence de cette paralysie européenne a été, on l'a vu, de privilégier plutôt la stabilité à la profondeur du message européen.

Je n'ai jamais autant souffert en tant que démocrate, que lorsque j'ai vu la France soutenir le gouvernement algérien contre le FIS, qui venait de gagner les élections. Bien sûr je n'avais aucune appétence pour le Front Islamique du Salut, mais il avait gagné des élections démocratiques et nous armions la police pour en refuser le résultat. C'était pour l'Europe un immense échec, alors qu'elle s'est construite après la Seconde Guerre Mondiale par la paix, la démocratie et la prospérité.

La posture européenne, qui était d'ailleurs la posture occidentale, c'était finalement de préférer la stabilité. Elle a brouillé l'image d'une Europe pacifique dont la reconstruction s'est réalisée par l'économie, par le dialogue, par la libre circulation, et les libertés individuelles et collectives plutôt que par les seuls instruments de contrainte de l'État nation, l'Union européenne n'étant pas un État.

Mais vous l'avez évoqué fort justement, Cher Monsieur le Recteur, ce sont surtout les écarts de développement économique entre les rives nord et Sud de la Méditerranée qui marquent vraiment l'absence de l'Europe.

En réalité, dans ce domaine l'Europe qui est toujours en quête de ses frontières, en connaît une parfaitement délimité au Sud par la mer.

Je voudrais citer quelques chiffres :

Le PNB par habitant : en parité de pouvoir d'achat, aujourd'hui, entre les pays du Sud de l'Union européenne et les pays de la rive Sud de la mer méditerranée, va de 1 à 8 entre l'Espagne et le Maroc, de 1 à 5 entre l'Algérie et la France, de 1 à 4, 5 entre la Tunisie et l'Italie. Et entre le Maroc et l'Espagne, il y a je crois, 12 km. : un tel écart marque quand même l'échec de l'Union européenne qui s'est donné et a donc une vocation universelle et un rôle mondial et régional. Elle n'a pas rempli sa mission.

Bien évidemment la question de l'immigration est venue se greffer sur ces problématiques. Je serai franc et direct en affirmant que résumer nos relations avec les pays du Sud de la Méditerranée à des questions d'immigration c'est le pire message que l'on puisse leur adresser c'est aussi l'exemple et la preuve de l'absence d'une réflexion en profondeur que mérite la situation présente et que d'ailleurs méritaient depuis 60 ans les relations entre l'Europe et la Méditerranée.

La rive Sud de la méditerranée a semblé peut-être rester encore plus gravement à l'écart de la mondialisation, qui s'est accélérée après la Chute du mur de Berlin. L'investissement étranger qui est devenu en quelque sorte une mesure, de l'ouverture des États à la mondialisation stagne. La Mongolie est, à cet égard, plus ouverte à l'investissement étranger que beaucoup d'États de la région. Même si les 4 ou 5 dernières années ont marqué une évolution différente.

L'espace Schengen a été perçu sur les rives Sud de la Méditerranée comme un nouveau mur de Berlin, une « forteresse ». Le fait de ne pas avoir une politique de visa et de libre circulation, même progressive, qui puisse être proposée aux peuples des pays du Sud de la Méditerranée est un véritable drame, non seulement pour la formation des jeunes élites, mais aussi pour la circulation de ces élites, et plus généralement pour le développement des échanges culturels. Cette situation est perçue comme une humiliation, d'ailleurs pas seulement sur la rive Sud de la Méditerranée mais aussi dans l'ex-Yougoslavie on nous dit encore que du temps de Tito on circulait plus librement qu'aujourd'hui. C'est une réalité qu'il faut rappeler et ce n'est pas ce qu'on entend en ce moment. Dans une Union européenne qui perd près d'1 million d'habitants par an du fait des tendances démographiques, la question migratoire devra faire enfin l'objet d'un traitement sérieux sur le plan économique, sur le plan culturel, et j'allais dire sur le plan des principes. Faute de quoi elle deviendra un thème politique, qui renforcera les populismes en Europe et on peut dire que cela a déjà commencé.

Il y a déjà deux partis d'extrême droite au sein de l'Union européenne qui sont associés aux affaires, en Italie, aux Pays-Bas. Le parti des « Vrais finlandais » risque d'être le premier parti avec 20 % des suffrages aux élections du 17 avril prochain. Partout cette vague populiste du nord au Sud de l'Union européenne, est nourrie par une quête d'identité qui est en fait générée par la mondialisation, l'ouverture des frontières, les échanges et la nouvelle compétition mondiale. Au Sud et dans nos relations avec la Méditerranée ce sont les questions migratoires qui concentrent cette quête d'identité. Il y a là un cocktail tout à fait explosif, parfaitement anti-démocratique, et qui est fort préoccupant.

L'Europe a « raté » l'établissement de relations solides avec la Méditerranée.

Les révolutions arabes étaient donc prévisibles mais personne ne les avait prévues. Trop concentrée sur ses objectifs internes, il est vrai considérables, d'abolition des frontières, de création du marché unique, d'élaboration inédite d'institutions supranationales, l'Europe a tourné son regard un peu trop vers son nombril, alors que son histoire et son passé l'appelaient à regarder davantage au-delà de ses frontières immédiates.

Dans ce constat très négatif il ne faut pas, pour autant, ignorer ce que l'Union européenne a apporté et tenté de faire en Méditerranée. L'Europe n'est pas totalement absente de la Méditerranée et a développé des politiques précises qui la concernent : l'élargissement, la politique de voisinage, l'initiative de l'Union pour la Méditerranée, une politique étrangère et de défense. Elles ont marqué ces dernières années les relations, entre l'Union européenne et la Méditerranée.

La politique d'élargissement

Après une tentative, vite avortée, du Maroc et d'Israël de tester l'éventualité de pouvoir un jour adhérer à l'Union européenne, c'est la question turque qui a en quelque sorte structuré la problématique de l'élargissement dans l'espace méditerranéen.

Je pense que c'était une erreur stratégique fondamentale de la part de l'Union européenne de promettre, dès 1963, à la Turquie, une adhésion pleine et entière.

On peut évidemment considérer qu'en 1963 nos chefs d'État et de gouvernement avaient autre chose en tête et n'imaginaient pas qu'on serait un jour 27 États membres, qu'on aurait quadruplé notre territoire, qu'on aurait fait passer nos populations de 181 millions à 6, à 500 millions à 27, et que le Mur de Berlin s'effondrerait de manière pacifique. Ils ont donc promis, un peu à la légère, la perspective de l'adhésion à l'Union européenne. En 1987 la Turquie présente sa candidature, en 1999, elle est déclarée officiellement candidate, et les négociations sont ouvertes en 2005. Premiers pas, première avancée de la politique d'élargissement.

Après les 5 autres qui ont déjà eu lieu, 6 en réalité, qui ont permis aux pays d'Europe centrale et orientale de rejoindre, en 2004 l'Union européenne avec Chypre et Malte : les Balkans occidentaux sont concernés par la politique d'élargissement.

En 2000, à Zagreb, le Conseil européen promet aux Balkans occidentaux qu'ils entreront dans l'Union européenne car ils sont des États européens, ce qui correspond aux critères de l'article 49 du Traité sur l'Union européenne. « *Tout État européen remplissant les critères élaborés en 1993 à Copenhague et qui respecte les principes de l'Union européenne peut demander son adhésion.* » Les négociations ont commencé avec la Croatie en 2005. La Macédoine est candidate depuis 2005, et le Monténégro depuis 2010. Sept pays sont concernés dans les Balkans occidentaux. Ils ont déjà fait l'objet d'accord de stabilisation, d'association, de crédits européens qui leur permettent de progresser vers l'Union européenne. Si l'ensemble de ces élargissements se réalisait, l'Europe passerait à 34, ou à 35, avec la Turquie, et elle pourrait même passer à 39, si les pays de l'Espace économique européen, tels que la Suisse ou la Norvège, rejoignaient un jour l'Union européenne.

Cette politique d'élargissement est devenue une inévitable problématique interne de l'Union européenne. L'Union est à la fois généreuse sur le plan financier avec les pays candidats, ou qui ont vocation à l'être, et en même temps, une majorité des Européens eux-mêmes et pas encore des États, rejettent l'idée de la poursuite de l'élargissement. Si les Balkans arrivent par

chance à se frayer un chemin, que je vois difficile mais possible, pour rejoindre l'Union européenne, l'adhésion de la Turquie me paraît désormais impossible.

Surtout, le message envoyé dans l'espace méditerranéen est plutôt le message d'une Europe qui se replie sur elle-même plutôt que de continuer à s'ouvrir. Pourtant cette politique d'adhésion au sein de l'Union européenne a des conséquences financières directes. Quand un pays est candidat il a droit à des aides et subventions importantes, s'il respecte les critères de Copenhague : c'est-à-dire, l'État de droit, les libertés individuelles, les principes contenus dans les traités européens, une économie stable, capable d'affronter la concurrence du marché européen, et troisièmement d'intégrer dans ses règles de droit ce qu'on appelle l'acquis communautaire c'est à dire de tous les traités et toutes les règles européennes. Il y a un quatrième critère : il appartient aux Européens de dire si l'adhésion de tel ou tel est bon ou mauvais pour l'Union européenne. C'est ce qu'on appelle le critère de la capacité d'intégration. Une fois ces critères acceptés par les candidats et les politiques nécessaires pour les mettre en œuvre engagées, les pays candidats ont accès à toute une série de facilités, y compris en terme de libre circulation, mais aussi, et surtout, en termes financiers. Le coût de l'Instrument de pré-adhésion pour les 8 pays des Balkans, pour la période 2007-2013 s'élève à 12 milliards d'euros.

C'est par exemple 540 millions d'aide directe à la Turquie pour mettre les règles, les lois, l'économie au diapason de l'Union européenne et de son grand marché. On constate d'ailleurs entre les pays qui sont candidats à l'adhésion, et les pays qui appartiennent au voisinage plus lointain, des différences.

Qu'est-ce que la politique de voisinage ?

C'est une politique qui a été développée par l'Union européenne, définie ainsi par Romano Prodi, en 2005 : « On donne aux pays du voisinage tous les avantages de l'appartenance à l'Union européenne sauf les institutions communes ». Cette politique de voisinage est à la fois politique, économique, culturelle, et elle met à disposition de 16 pays voisins de l'Union européenne, des crédits, des facilités, des accords particuliers qui leur permettent de se rapprocher progressivement du grand marché unique européen. Parmi ces crédits, on peut considérer qu'entre deux tiers et trois-quarts, sont destinés à des pays méditerranéens. Donc l'Union européenne est généreuse avec l'espace méditerranéen. Vous connaissez pour certains d'entre vous le programme *Méda* qui jusqu'en 2006 a réglé ces relations avec les pays méditerranéens. Les 12 partenaires de ce programme ont reçu entre 2002 et 2006 près de 6 milliards d'euros de crédits européens directs. Depuis le 1^{er} janvier 2007 la procédure a changé. Il existe désormais un instrument européen de voisinage et de partenariat qui lie l'Union européenne avec 10 pays méditerranéens et auquel sont consacrés, pour la période 2007-2013, environ 4 milliards d'euros. C'est loin d'être négligeable. C'est en tout cas supérieur à ce que tout autre puissance, y compris américaine, met à la disposition de ces États.

Il existe par ailleurs toute une série de facilités financières, à travers la Banque Européenne d'Investissement (BEI). La facilité euro-méditerranéenne d'investissement et de partenariat a permis à la BEI de prêter à 9 pays de la Méditerranée, entre 2002 et 2008, près de 9 milliards d'euros.

Il existe aussi un programme d'aide au financement des infrastructures, appelé *Inframed*. La BEI a récemment annoncé qu'elle était prête, à financer, d'ici à 2030, dans l'espace méditerranéen, environ 300 milliards d'euros d'investissements, de toute nature. Il faut ajouter à ces dispositifs l'aide bilatérale des États membres de l'Union européenne.

La France est d'ailleurs le premier contributeur dans l'espace méditerranéen par l'aide bilatérale qu'elle donne à un certain nombre d'États, et qui se monte à 700 millions d'euros, chaque année. C'est donc loin d'être négligeable, surtout en période de crise.

Dans la période récente, et depuis les révolutions arabes, on a senti au niveau de l'Union européenne, qu'on avait envie, non seulement d'augmenter ces moyens, mais aussi de redéfinir les stratégies. On a entendu parler de plan Marshall, pour les pays méditerranéens par Monsieur Frattini, le ministre des Affaires étrangères italien. Le Conseil des Affaires étrangères du 31 janvier et celui du 21 février ont été consacrés à la manière dont l'Union européenne pouvait répondre à la situation présente et, dorénavant, les ministres se sont déclarés prêts à doubler les prêts à un certain nombre de pays du Sud de la Méditerranée pendant la période de transition.

On sent bien que l'Union européenne s'ébroue. Même Mme Ashton se rend en Egypte et en Tunisie, c'est dire à quel point les choses paraissent urgentes.

Le 11 mars prochain, les chefs d'États et de gouvernement ont convoqué un conseil européen extraordinaire qui sera consacré à cette politique de voisinage dont on peut attendre un certain nombre de décisions au moins sur le plan financier et je l'espère sur le plan du message.

Ces crédits sont accompagnés d'autres initiatives.

La culture et l'éducation ne sont pas restées à l'écart. Il existe une fondation euro-méditerranéenne, la *Fondation Anna Lindh* pour le rapprochement des cultures qui distribue des bourses, procède à des études, et des sondages ; il existe des programmes spécifiques dans le cadre de l'Union pour la Méditerranée (UPM) : le programme *Héritage* sur le patrimoine, le programme audiovisuel, le programme *Euromedis* sur le partage des techniques d'information et de communication.

Et puis il y a l'initiative de l'Union pour la Méditerranée qui a apporté un fort engagement politique particulièrement positif dont on attendait beaucoup et dont la mise en œuvre a été un peu plus difficile. Il faut reconnaître que l'Union européenne reste très continentale, plus ouverte et plus concernée par ses frontières terrestres. Chacun a ses propres voisins : les voisins des Pays baltes sont les voisins des Allemands, les voisins des Polonais, ils ont longtemps occupé le devant de la scène. Tout ceci a contribué à reléguer la Méditerranée au second plan des priorités.

La France, en 2007 reprend l'initiative en souhaitant donner au processus de Barcelone qui a été lancé en 1995 une nouvelle dimension, c'est-à-dire des programmes, un engagement de l'Union européenne à s'occuper de la Méditerranée. Elle souhaite lui donner un élan nouveau et une organisation nouvelle en créant l'Union pour la Méditerranée. Elle crée des institutions communes : des sommets de chefs d'États, tous les deux ans, des rencontres ministérielles annuelles, un secrétariat. Mais il y a aussi des projets concrets : les réseaux euro-méditerranéens d'institutions universitaires et académiques qui me paraissent, à côté d'autres réseaux, diplomatiques, d'autres facilités communes (gestion des catastrophes naturelles, réseau européen des Droits de l'Homme), être parfaitement adaptés à la situation à condition que l'ensemble de l'Union européenne s'y attelle et y mette les moyens, ce qui n'est pas toujours le cas aujourd'hui.

A côté d'initiatives concrètes, *Le plan solaire méditerranéen*, *Dépollution de la Méditerranée*, qui sont de bonnes idées, les initiatives les plus importantes de l'Union pour la Méditerranée sont, comme d'habitude, celles qui concernent les personnes : la formation des femmes et des hommes, le respect des Droits de l'homme et de l'État de droit, et tout ce qui peut rapprocher les peuples.

Le nouveau Ministre des Affaires étrangères français s'est prononcé dans sa première déclaration en faveur d'une « refondation de l'Union pour la Méditerranée ». Je crois que l'inspiration était bonne et le demeure, même si la méthode a été plus difficile à mettre en

oeuvre parce que l'Union européenne s'est prise à faire de la diplomatie en son sein plutôt que de faire de la grande politique tournée vers l'extérieur. Et si elle avait par exemple saisi toutes les opportunités de cette occasion, elle aurait vraisemblablement été la seule à avoir anticipé ce qui se passe aujourd'hui au sein de l'espace méditerranéen.

De l'inspiration, méthode difficile, peu d'engouement en Europe centrale et continentale mais je crois que cette fois-ci - Mme Merkel l'a déclaré il y a deux jours, le Président Sarkozy aussi - nous tenons avec l'Union pour la Méditerranée un vrai projet solide, qui est identifié comme européen, salué à l'extérieur, y compris par les Américains, comme une nécessité importante et qui, en quelque sorte consacre la spécificité du *Softpower* européen. A la différence des Américains, et pour des raisons historiques et juridiques, l'Union européenne s'est spécialisée dans la distribution de son *Softpower* à travers sa politique d'élargissement, de voisinage. Et bien, c'est dans l'espace méditerranéen, encore plus que dans l'espace oriental, qu'il va désormais falloir le transformer, peut être, comme le souhaite Mme Clinton pour les États-Unis, en *Smartpower*, c'est-à-dire en *Softpower* et aussi de temps en temps en vraie stratégie diplomatique, avec une prise de position ferme sur un certain nombre de principes et de positions politiques. On le voit, l'Union européenne est très présente mais les Européens n'ont pas la conscience des crédits, des efforts, des procédures, des programmes qu'ils mettent eux-mêmes en œuvre au sein de la Méditerranée. Nous n'avons pas su réellement valoriser tous ces efforts.

On ne peut pas dire qu'en matière de politique diplomatique et de politique étrangère pure nous ayons vraiment brillé. Ça pose le problème général de la politique étrangère commune de l'Union européenne. Est-elle possible ?

A voir les premiers pas de la Haute représentante de l'Union européenne, Mme Ashton, instituée par le Traité de Lisbonne, on a quelques doutes. Je me demande si on n'a pas là aussi pris les choses à l'envers. C'est-à-dire, en voulant faire d'abord des institutions politiques, avant de réaliser, concrètement, sur le terrain, des avancées. C'était le message des pères fondateurs. Si nous avions par exemple une politique méditerranéenne, dont l'expression soit commune au cours des semaines, des mois et des années qui viennent, prenant prétexte de la situation actuelle, je crois que la politique étrangère commune de l'Union européenne ferait un très grand pas. J'ai d'ailleurs montré que sur un cas précis, un cas concret, il y a avait de l'argent, des moyens, et peut-être même des forces, des armées utilisées à des fins pacifiques, présentes en interposition, pour l'aide, et en tout cas une ligne et une stratégie qui seraient importantes car cette politique étrangère européenne souffre de sa préférence exclusive pour le *Softpower*, de son caractère un peu déclaratoire, alors qu'elle reste fondamentalement, comme toute politique étrangère, la traduction civilisée des rapports de forces entre les États. Comme il n'y a pas d'armée européenne, pas de défense européenne, notre politique étrangère commune souffre d'une profonde faiblesse, celle de la crédibilité.

Néanmoins, un certain nombre d'opérations militaires qui ont engagé l'Union européenne, au cours des dernières années, ont existé en Méditerranée même si elles étaient très modestes.

Une opération spécifique, de l'Union européenne elle-même, en 2005, dans les Territoires palestiniens, au point de passage de Rafa à Gaza.

Puis, une mission de formation de la police dans les Territoires palestiniens, c'est modeste mais cela représente quand même des efforts de quelques dizaines de millions d'euros chaque année.

S'agissant de l'ONU, des États membres de l'Union européenne sont présents dans 5 opérations, du Sahara occidental jusqu'à la Finul au Liban. Ces opérations ont impliqué des troupes et des crédits, des principaux États membres qui sont essentiellement : la France,

l'Allemagne, le Royaume-Uni, l'Espagne et l'Italie. Cela représente pour ces pays, une dépense de 700 millions d'euros, qui n'est pas négligeable, qui n'est peut-être pas toujours à la hauteur des enjeux, mais qui permet un certain nombre de réalisations. Je vous renvoie au site Internet de la Commission européenne. Vous y découvrirez l'ampleur des engagements.

Par exemple : un programme consacré à l'Égypte sur 3 ans avec plus de 500 millions d'euros. Chaque année, un rapport était fait et mentionnait les critères de conditionnalité de l'aide européenne : le respect des Droits de l'Homme, des élections libres. Ils étaient examinés attentivement et bien sûr les commentaires de la Commission étaient négatifs sur ces points. Il n'y avait toutefois pas de sanction et l'on continuait à verser cette aide. Est-ce que nous allons pouvoir continuer ?

Ce sera d'ailleurs ma conclusion : la question est de savoir si l'Union européenne peut relever ces nouveaux défis méditerranéens ?

Ils tiennent à ce qu'est l'Union européenne, son organisation elle-même, ses progrès et, à ce qui relève des États méditerranéens eux-mêmes et des événements en cours.

Pour l'Union, dans le Monde, vous le savez aujourd'hui, le problème c'est de se penser en puissance. L'Europe n'est pas une puissance. C'est une union d'États souverains et lorsqu'elle aborde les sujets de politique étrangère ou de défense, elle se heurte immédiatement à ce qu'elle n'est pas, elle n'est pas une puissance mondiale. Il va falloir qu'elle le devienne, progressivement, qu'elle le veuille ou non. Je crains que les événements extérieurs nous obligent à le faire vite. Je sais bien que c'est un sujet très controversé mais qu'en réalité, désormais, avec le traité de Lisbonne, et contrairement aux apparences, et à la confusion de ces nouvelles institutions : Mme Ashton, Haut représentant pour la politique étrangère et de sécurité, M. Van Rompuy, Président du Conseil européen, mais qui représente aussi l'Union européenne à l'extérieur, M. Barroso qui existe toujours et qui représente la Commission européenne, malgré cette confusion, nous disposons désormais, des outils qui permettent d'être plus présents sur la scène internationale. Je crois que le premier exercice pratique va être méditerranéen. Dans les semaines qui viennent, nous verrons si ce jugement est justifié ou pas. Ce qui est certain c'est que l'Union européen devra, dans le message qu'elle adresse, essayer de faire le contraire de ce qu'elle a fait depuis le début de la révolte arabe. Je disais combien j'avais été choqué par le message adressé aux peuples méditerranéens qui résumait à mettre en évidence une menace migratoire. Je considère que c'est une erreur, doublée d'une faute qui peut être prise pour une humiliation. C'est une erreur, parce que nous avons déjà l'expérience de transitions très difficiles : l'Albanie en 1990, a connu des grappes humaines pendues aux bateaux italiens pour fuir, cela a duré moins de 10 jours, et c'est désormais terminé. Les Albanais sont rentrés chez eux, grâce d'ailleurs à la politique d'aide européenne. Je ne crois pas que ce que nous venons de voir en Tunisie, c'est-à-dire des gens partir par peur, par nécessité, s'agglutiner à Lampedusa ou à Malte, soit un phénomène durable, même s'il faut s'en préoccuper et y répondre.

Mais si le message de l'Europe se limite à dire « Nous ne voulons pas d'immigration supplémentaire » nous aurons échoué, et ce ne sera pas la peine de dépenser beaucoup d'énergie et de moyens à l'égard des peuples arabes pour essayer de réinvestir dans cette région.

Nous ne serons plus considérés, comme le modèle, car si les valeurs qu'incarne l'Europe sont universelles, je crois aussi que, pour les hommes et les femmes de la Méditerranée, comme pour nous, ces valeurs sont d'abord européennes.

Aux termes du Traité sur l'Union européenne, tel qu'il ressort du Traité de Lisbonne, l'Union européenne est la seule organisation, dans le Monde, plus encore que l'ONU, à avoir détaillé

les droits, les devoirs et les libertés de ses citoyens d'une manière quasi exhaustive, précise et développée.

La Charte des Droits fondamentaux, qui fait désormais partie du corpus des traités européens, décline les 6 libertés qui constituent le patrimoine européen et universel des Droits de l'Homme, notamment, dans son chapitre intitulé « La dignité ». La dignité est celle de la personne humaine. Ce sont là des valeurs, issues du christianisme, qu'on retrouve dans la Charte des Nations Unies, dans la Déclaration des Droits de l'Homme, mais qui sont avant tout des valeurs européennes. Pour les riverains de la Méditerranée, elles restent des valeurs européennes, ce qui explique d'ailleurs la différence de traitement, et de perception, que les peuples arabes font souvent dans le bloc occidental entre l'Amérique et l'Europe.

Dans la mondialisation, l'Union européenne, est interpellée, dans sa quête d'identité. Elle l'est aussi dans sa quête de frontières définitives par la « question turque ».

L'Union européenne doit se débarrasser de ses complexes, de ses craintes, de sa bonne conscience supposée. On pense être engagé dans nos relations avec la Turquie, c'est vrai, on l'est, et bien, il faut savoir se désengager. L'Union a trop souvent mauvaise conscience avec les États que nous avons colonisés et qui se sont décolonisés. C'est ce qu'a dit le Président de la République « ce n'était pas facile ». Nous avons été la puissance coloniale, il faut désormais, surmonter cette bonne, ou mauvaise, conscience pour trouver, au niveau européen, tout simplement, une conscience, celle d'être européen : une fierté d'être européen, et se tourner vers l'avenir.

L'Europe n'a pas conscience de ce qu'elle est, et elle n'en est pas fière.

Aujourd'hui, le premier PIB du Monde c'est l'Union européenne, 20 % de la richesse du monde est fabriqué en Europe, 17 % aux États-Unis, 10 % en Chine, 4 % en Russie. Voilà quel est le rapport des forces économiques dans le monde. La première puissance économique dans le monde, c'est l'Union européenne : 20 % du commerce mondial et si on y ajoute le commerce intracommunautaire, ce qui est malhonnête sur le plan des statistiques : 42 % du commerce mondial se fait en Europe.

Si l'Europe avait conscience d'elle-même, et était un peu plus sûre d'avoir créé un modèle, elle aurait conscience de son attirance et aurait peut-être une attitude différente.

En Méditerranée, elle devrait conduire deux à trois initiatives plus concrètes, avec beaucoup plus de visibilité et d'efficacité qu'elle n'a aujourd'hui.

A condition de parler aux peuples avant de parler aux gouvernements. Dans la crise récente : le Président Obama parlait d'abord aux peuples. Je crois que l'Union européenne doit parler aux peuples de cette région et pas seulement aux États. Elle doit bien sûr, être aux côtés de ces peuples, ce qu'elle fait, aujourd'hui, en entamant une très grande opération d'évacuation des Egyptiens qui ont fui en Tunisie et qui viennent de Lybie. Et elle doit afficher son message sans avoir à en rougir.

Un nombre limité d'initiatives économiques pourraient être prises. À partir de la BEI, de la BERD, il est possible de créer une Banque de Développement de la Méditerranée, avec, peut-être d'autres puissances. C'est une proposition qui est sur la table. C'est quelque chose qui me paraît extrêmement intelligent, parce que les racines du mal autour de la Méditerranéenne sont surtout économiques.

On parle aussi beaucoup, au niveau des dirigeants européens, d'une nouvelle posture, conditionnant l'aide européenne au respect des Droits de l'Homme. J'ai entendu la Chancelière Angela Merkel le dire et les Commissaires européens en parler. Je pense qu'il faut dans ce domaine là, être à la fois clairs et réalistes. Le Président Obama parle avec les dirigeants chinois et il leur parle aussi des Droits de l'Homme. Et je crois que si l'Europe s'inspirait aussi un peu de cette pratique, de temps en temps, elle serait plus forte.

Il est très difficile pour l'Union européenne, comme pour tous ses États membres, d'appréhender ces révoltes arabes. L'attitude de l'Union européenne qui se résumerait à attendre et à payer serait insuffisante, ne peut pas s'arrêter là. Il faut très clairement se prononcer en faveur de notre modèle démocratique et non, par un cynisme un peu westphalien, rester prudent et préférer la stabilité au pari de la démocratie. Je crois qu'il faut s'engager en prenant des risques au niveau européen. On peut le faire, c'est vrai avec une stratégie, un peu mieux élaborée, mais je crois que le risque de la démocratisation, le risque d'être au côté de l'aspiration démocratique de ces peuples, c'est le meilleur rempart contre le fondamentalisme qui était en train de gangrener à la fois nos cœurs, nos têtes, et nos partenaires de l'Union pour la Méditerranée. La révolution c'est le meilleur rempart contre les « Mollahs », contre Al-Qaeda.

Il existe entre l'Union européenne et les pays de la Méditerranée, plus que des valeurs communes, une histoire et une mémoire commune. Et finalement tout ceci est un peu suspendu à l'état de la construction européenne, à la confiance qu'on y met. Je suis parfaitement conscient qu'elle traverse une période de doute, de difficultés, mais je suis convaincu que le message qu'elle porte depuis l'origine est parfaitement adapté à la situation en Méditerranée et aux relations que nous voulons entretenir avec elle. L'Europe c'est la paix par la coopération, c'est la prospérité par l'abolition des frontières, c'est le dialogue permanent autour d'une table plutôt que les bruits de bottes. C'est exactement ce dont ont besoin tous les peuples de la Méditerranée. Et je crois que l'Europe peut et doit porter haut et fort ce message.